



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-144343>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **24-144343**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-103659

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ccas de Toulon

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 26830066200015

Ville : Toulon

Code postal : 83051

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 83

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Services de télécommunications mobiles pour le CCAS de TOULON

Code CPV principal - Descripteur principal : 64212000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le marché a pour objet des services de télécommunications mobiles pour le CCAS de TOULON et à titre accessoire, la fourniture des terminaux téléphoniques

Critères d'attribution : La qualité de l'offre appréciée à partir des réponses du cadre de réponses techniques : 30% La prise en compte de la notion de développement durable : 10% Le prix apprécié à partir du montant du bordereau de prix valant devis estimatif non contractuel : 60%

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Nombre d'offres reçues : 5 Date d'attribution : 27/11/24 Marché n° : 2024053 Celeste, 20 Rue Albert Einstein, 77420 Champs-Sur-Marne Montant Ht de 24 000,00 à 120 000,00 Euros Sous-traitance : non.

Renseignements complémentaires : Introduction de recours : Les montants indiqués sont pour la durée totale du marché Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - Référé contractuel après la signature du contrat dans les 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat - Recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois à compter de la notification de l'acte attaqué (art. R421-1) - Recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines

de ses clauses dans un délai de deux mois à compter de la publicité annonçant la conclusion du contrat. Le marché a été signé le 26 novembre 2024 Références des autres publications : Boamp avis 24-103659

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/12/2024